

Ceci est une communication marketing.
Fiche d'information | 31 juillet 2025

Vanguard FTSE 100 UCITS ETF

(GBP) Distributing - Un exchange-traded fund

Date de création: 22 mai 2012

Encours total (million) 5 594 £ | Encours classe d'actifs (million) 3 826 £ au 31 juillet 2025

Informations clés sur le ETF	Symbole boursier	SEDOL	Reuters	Bloomberg	Bloomberg iNav	Valoren
London Stock Exchange						
GBP	VUKE	B7HJBM7	VUKE.L	VUKE LN	IVUKEGBP	—
SIX Swiss Exchange						
CHF	VUKE	BF2X142	VUKE.S	VUKE SW	IVUKECHF	18575566
Deutsche Börse						
EUR	VUKE	BVGCSC4	VUKE.DE	VUKE GY	IVUKE	—
Borsa Italiana S.p.A.						
EUR	VUKE	BGSF257	VUKE.MI	VUKE IM	IVUKE	—

Devise de référence	Déclarations fiscales	SRI*	Code de l'indice	Structure d'investissement	Domicile
GBP	Déclarations concernant Autriche, Allemagne, Suisse et Royaume-Uni	4	UKXNUK	UCITS	Ireland

Entité juridique	Méthode d'investissement	ISIN	Dividendes	Versement des dividendes	Gestionnaire de portefeuille
Vanguard Funds plc	Acquisition réelle	IE00B810Q511	Distribués	Trimestriel	Vanguard Asset Management, Ltd. Europe Equity Index Team

Le Montant des frais courants (MFC)[†] 0,09 %

[†] Le Montant des frais courants (MFC) englobe les frais administratifs, juridiques, réglementaires, d'audit, de dépositaire et d'enregistrement encourus au titre des Fonds. Lorsque vous investissez auprès d'un gestionnaire de fonds, vous payez des commissions, comme la Commission de gestion annuelle (CGA) qui couvre les frais de gestion du fonds du gestionnaire du fonds. La CGA, les frais de fonctionnement courants et les autres frais d'exploitation constituent ensemble le total des « frais courants » du fonds.

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds applique une approche de « gestion passive » (ou indicielle), par le biais de l'acquisition physique de titres, et vise à répliquer la performance de l'indice FTSE 100 (l'« Indice »).
- L'Indice est composé d'actions de sociétés de grande taille au Royaume-Uni.
- Le Fonds vise à : 1. Répliquer la performance de l'Indice en investissant dans des titres composant l'Indice, et ce dans la même proportion que l'Indice. Lorsqu'il n'est pas possible de répliquer totalement, le Fonds aura recours à un processus d'échantillonnage. 2. Demeurer pleinement investi sauf situation exceptionnelle du marché, politique ou autre condition similaire.

* Indicateur synthétique de risque

Vanguard FTSE 100 UCITS ETF

(GBP) Distributing - Un exchange-traded fund

Résumé de la performance

GBP—Vanguard FTSE 100 UCITS ETF
Indice de référence — FTSE 100 Index

performance annualisée**	1 mois	Trimestre	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le lancement
Fonds (Après frais (net))	4,31 %	8,33 %	14,13 %	13,07 %	11,15 %	13,10 %	7,08 %	7,95 %
Indice de référence	4,31 %	8,34 %	14,19 %	13,20 %	11,27 %	13,20 %	7,17 %	8,03 %

**Les chiffres concernant des périodes inférieures à un an correspondent aux rendements cumulés. Tous les autres chiffres indiquent des rendements annuels. Les chiffres de performance incluent le réinvestissement de la totalité des dividendes et la distribution de toute plus-value éventuelle. Les données relatives aux performances ne contiennent pas les commissions et frais apparaissant lors de la souscription et du rachat d'actions. Base des performances du fonds : variation de la VNI, revenus bruts investis. La base de performance de l'indice est le rendement total.

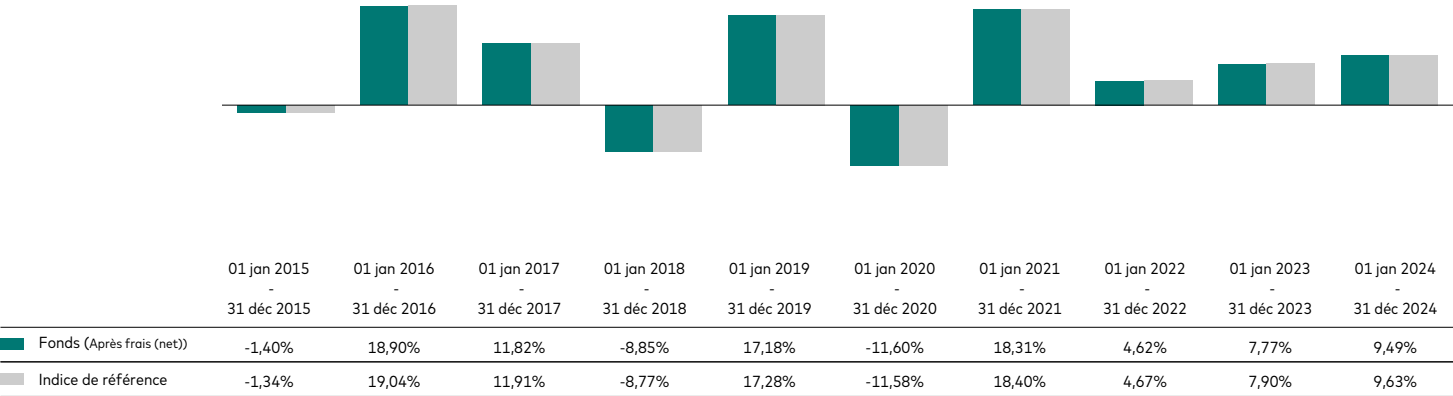
Performances et données sont calculées sur la clôture NAV au 31 juillet 2025.

La performance passée ne constitue pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Les chiffres pour les périodes inférieures à un an sont des rendements cumulés. Tous les autres chiffres représentent des rendements annuels moyens. Les performances incluent le réinvestissement de tous les dividendes et les éventuelles distributions de plus-values. Les données de performance ne prennent pas en compte les commissions et frais d'émission et de rachat d'actions. Base des performances du fonds : variation de la VNI. La base de performance de l'indice est le rendement total. La performance totale est calculée en GBP, nette des frais.

La Source: Vanguard

performance sur 12 mois glissants



Principaux risques d'investissement

La valeur des actions et titres de capital associés peut être impactée par les fluctuations quotidiennes des marchés d'actions. D'autres facteurs peuvent exercer une influence, comme l'actualité politique ou économique, les résultats des sociétés et les opérations sur titre importantes. Les variations des taux de change peuvent avoir des répercussions négatives sur vos investissements.

Risque de liquidité. Une liquidité réduite signifie que le nombre d'acquéreurs ou de vendeurs est insuffisant pour permettre au Fonds de céder ou d'acquérir aisément des placements.

Risque de contrepartie. L'insolvabilité de toute organisation fournissant des services tels que la conservation des actifs, ou agissant à titre de contrepartie d'instruments dérivés ou autres, peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Risque indiciel. Le Fonds n'est pas destiné à répliquer parfaitement la performance de l'Indice à tout moment. Toutefois, il est attendu que le Fonds fournisse des résultats d'investissement correspondant généralement, avant imputation des frais, à la performance en termes de prix et de rendement de son Indice.

Merci de lire la section du prospectus se référant aux facteurs de risque, ainsi que le document d'information clé pour l'investisseur, tous deux disponibles sur le site internet de Vanguard.

Vanguard FTSE 100 UCITS ETF

(GBP) Distributing - Un exchange-traded fund

Données au 31 juillet 2025 sauf a déclaré contraire.

Caractéristiques

	Fonds	Indice de référence
Nombre d'actions	102	100
Capitalisation boursière médiane	52,6 Mds£	52,6 Mds£
Ratio cours/bénéfice	17,1 x	17,1 x
Ratio cours/valeur comptable	2,1 x	2,1 x
Rendement des fonds propres	9,7 %	9,7 %
Taux de croissance des bénéfices	16,2 %	16,2 %
Taux de rotation	-12 %	—
Rendement des actions (dividende)	3,3 %	3,3 %

L'approche du PTR (Taux de rotation du portefeuille) couvre l'ensemble des achats et ventes de valeurs, des souscriptions et rachats, ainsi que la moyenne des actifs nets du Fonds pour calculer le taux de rotation. Données au 30 juin 2025.

10 principaux titres

AstraZeneca plc	7,6 %
HSBC Holdings plc	7,3
Shell plc	7,3
Unilever	4,9
Rolls-Royce Holdings plc	4,1
British American Tobacco plc	3,5
RELX	3,2
BP plc	2,9
GSK plc	2,6
BAE Systems plc	2,4

Les 10 principales positions représentent 45,8 % de l'actif net

Données au 31 juillet 2025.

Exposition pondérée



Services financiers	24,9 %
Biens de consommation de base	16,2
Industrie	13,2
Santé	12,4
Énergie	10,2
Biens de consommation discrétionnaire	7,0

Matériaux de base	5,3 %
Services aux collectivités	4,3
Technologies	4,1
Télécommunications	1,3
Immobilier	1,2

Les catégories sectorielles reposent sur le système ICB (Industry Classification Benchmark), à l'exception de la catégorie « Autres » (le cas échéant), qui inclut les titres qui, pour la période de déclaration considérée, n'ont pas été classés selon ce système.

Répartition des marchés



Royaume-Uni	99,8 %
Guernsey	0,2

La Source: Vanguard

Glossaire des caractéristiques des ETF

La section relative aux caractéristiques des ETF figurant à la première page contient un certain nombre de mesures que les investisseurs professionnels utilisent pour évaluer individuellement la valeur des actions par rapport au marché ou à la moyenne de l'indice. Ces mesures peuvent également être utilisées pour évaluer et comparer les fonds par rapport au marché en calculant les valeurs moyennes de toutes les actions détenues par le fonds et en les comparant à celles de l'indice de référence du fonds. Nous mettons à votre disposition les définitions des termes utilisés.

- Le taux de croissance des bénéfices** mesure la croissance du revenu net d'une société (ce qui reste des revenus après soustraction de l'ensemble des coûts) sur une période donnée (souvent une année). On peut calculer la croissance des bénéfices sur des périodes déjà écoulées ou sur des périodes futures sur la base de données estimées.
- Le rendement des actions (dividende)** désigne le revenu sous forme de dividende perçu pour chaque action, exprimé en pourcentage de la valeur de marché cumulée (ou de la valeur nette d'inventaire, pour un fonds). Le rendement historique indiqué se calcule en divisant les distributions brutes déclarées au cours des douze derniers mois cours par la moyenne des prix vendeur et des prix d'achat de l'unité, à la date indiquée. Le rendement des dividendes indiqué dans la fiche d'information concerne les positions sous-jacentes de l'ETF et non pas l'ETF lui-même.
- La capitalisation boursière (ou capitalisation de marché)** est la valeur cumulée d'une société ou de ses actions, qui se calcule en multipliant le nombre de parts disponibles aux investisseurs particuliers par le cours de l'action de la société.
- La capitalisation boursière médiane** d'un portefeuille de fonds communs désigne le point médian de capitalisation boursière de l'ensemble des sociétés détenues au sein du portefeuille. La capitalisation boursière désigne la valeur agrégée de l'ensemble des actions d'une société.
- Le cours moyen d'une action** désigne la moyenne entre le cours vendeur et le cours acheteur d'une action.
- Le ratio cours/valeur comptable** compare le cours d'une action sur le marché à sa valeur comptable. Il se calcule en divisant le cours de l'action à la clôture par la valeur comptable de l'action au dernier trimestre.
- Le ratio cours/bénéfice** d'une action désigne le prix payé pour l'achat d'une part divisé par les bénéfices annuels dégagés par la société par action. Une action dont le cours s'établit à 10 livres sterling et dont le bénéfice par action l'année précédente était de 1 livre sterling, affiche un ratio cours/bénéfice de 10.
- Le rendement des fonds propres** mesure la rentabilité d'une société en indiquant le niveau de profit généré sur la base des sommes investies par les actionnaires de la société.

Vanguard FTSE 100 UCITS ETF

(GBP) Distributing - Un exchange-traded fund

Informations sur les risques des investissements

La valeur des investissements et les revenus en découlant peuvent varier à la baisse comme à la hausse et il se peut que les investisseurs ne recouvrent pas l'intégralité du montant investi.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

L'achat et la vente de parts d'ETF ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un courtier. Le placement dans un ETF comprend des commissions de courtage ainsi qu'un écart cours acheteur-cours vendeur qui doivent être pris en compte au préalable.

Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés afin de réduire le risque ou le coût et/ou de générer des revenus ou une croissance supplémentaires. L'utilisation d'instruments financiers dérivés est susceptible d'augmenter ou de réduire l'exposition aux actifs sous-jacents et de susciter des fluctuations plus importantes de la valeur nette d'inventaire du Fonds. Un instrument financier dérivé est un contrat financier dont la valeur est basée sur la valeur d'un actif financier (comme une action, une obligation ou une devise) ou d'un indice de marché.

Certains fonds investissent dans des titres libellés dans différentes devises. La valeur de ces placements peut fluctuer à la hausse ou à la baisse en fonction des variations des taux de change.

Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez consulter la section « Facteurs de risque » du prospectus sur notre site web à l'adresse <https://global.vanguard.com>.

Enune Information

Ceci est une communication marketing.

Vanguard Investments Switzerland GmbH fournit uniquement des informations sur des produits et services, et ne donne aucun conseil en investissement en fonction des situations personnelles. En cas de doute quant à votre décision d'investissement, ou au caractère approprié ou convenable du (des) produit (s) décrit (s) dans le présent document à votre égard, veuillez consulter votre conseiller financier.

Pour de plus amples informations sur les politiques d'investissement et les risques du fonds, veuillez consulter le prospectus de l'OPCVM et le DIC avant de prendre toutes décisions d'investissement définitives. Le DIC relatif à ce fonds est disponible dans les langues locales, avec le prospectus correspondant, via le site web de Vanguard à l'adresse <https://global.vanguard.com/>.

Les informations figurant dans le présent document ne constituent en aucun cas une offre d'achat ou de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de vente de titres, dans le ressort juridictionnel dans lequel une telle offre ou sollicitation serait contraire à la loi, ni à l'égard d'une personne envers laquelle il serait illégal de formuler une telle offre ou sollicitation, ou si la personne à l'origine de l'offre ou de la sollicitation n'est pas habilitée à la formuler. Les informations figurant dans ce document présentent un caractère général et ne constituent pas des conseils en investissement, ni des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter leurs propres conseillers professionnels au sujet des conséquences d'un investissement dans des actions, de la détention ou de la cession d'actions, et de la perception de distributions découlant de tout investissement.

Les investisseurs potentiels ne bénéficieront pas de la protection de la FinSA (loi suisse sur les services financiers) en ce qui concerne l'évaluation du caractère approprié et de la pertinence de l'investissement.

Le Gestionnaire de Vanguard Funds plc est Vanguard Group (Ireland) Limited. Vanguard Investments Switzerland GmbH est un prestataire de services financiers, qui fournit des services sous forme d'achat et de vente conformément à l'art. 3 (c)(1) de la FinSA. Vanguard Investments Switzerland GmbH ne procédera à aucune évaluation de l'adéquation ou de la pertinence. En outre, Vanguard Investments Switzerland GmbH ne fournit aucun service sous forme de conseil. Vanguard Funds Series plc a été agréé par la Banque Centrale d'Irlande en tant qu'OPCVM. Les investisseurs potentiels sont invités à se référer au prospectus du Fonds pour de plus amples informations. Les investisseurs potentiels devront également consulter leurs propres conseillers professionnels au sujet des conséquences d'un investissement dans des actions, de la détention ou de la cession d'actions du Fonds, et de la réception de distributions relatives à ces actions, en vertu des lois des pays dans lesquels ils sont imposables.

Vanguard Funds plc a été approuvée pour une offre en Suisse par l'Autorité Suisse de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA). Les informations fournies ici ne constituent pas une offre de Vanguard Funds plc en Suisse conformément à la FinSA et à son ordonnance d'application. Il s'agit uniquement d'une publicité conformément à la FinSA et à son ordonnance d'application pour Vanguard Funds plc. Le Représentant et l'Agent payeur en Suisse est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnastrasse 16, 8002 Zurich. Des copies des Statuts, du DICI, du Prospectus, de la Déclaration de Trust, des Règlements, du Rapport Annuel et du Rapport Semestriel de ces fonds peuvent être obtenues gratuitement auprès du Représentant Suisse ou de Vanguard Investments Switzerland GmbH via notre site web <https://global.vanguard.com/>.

La Valeur nette d'inventaire indicative ("iNAV") des ETF de Vanguard est publiée sur Bloomberg ou Reuters. Pour davantage d'informations sur les participations, veuillez consulter la Politique de participation des portefeuilles à l'adresse <https://fund-docs.vanguard.com/portfolio-holdings-disclosure-policy.pdf>.

Le Gestionnaire des fonds domiciliés en Irlande peut décider de mettre fin à tous les accords conclus pour la commercialisation des actions dans un ou plusieurs pays conformément à la Directive OPCVM, dans sa version modifiée le cas échéant.

Pour les investisseurs des fonds domiciliés en Irlande, une synthèse des droits des investisseurs peut être obtenue via le site <https://www.ie.vanguard/content/dam/intl/europe/documents/en/vanguard-investors-rights-summary-irish-funds-jan22.pdf> et est disponible en anglais, allemand, français, espagnol, néerlandais et italien.

Les sociétés du London Stock Exchange Group comprennent FTSE International Limited (« FTSE »), Frank Russell Company (« Russell »), MTS Next Limited (« MTS ») et FTSE TMX Global Debt Capital Markets Inc. (« FTSE TMX »). Tous droits réservés. « FTSE® », « Russell® », « MTS® », « FTSE TMX® » et « FTSE Russell », ainsi que toute autre marque de service ou marque déposée liée aux indices FTSE ou Russell, sont des marques déposées des sociétés du London Stock Exchange Group et sont utilisées par FTSE, MTS, FTSE TMX et Russell sous licence. Toutes les informations sont uniquement fournies à titre indicatif. Les sociétés du London Stock Exchange Group, ou leurs concédants de licence, n'assument aucune responsabilité en cas d'erreur ou de perte découlant de l'utilisation de la présente publication. Ni les sociétés du London Stock Exchange Group, ni l'un de leurs concédants de licence ne font de quelque déclaration, prévision, garantie ou observation, explicite ou implicite, quant aux résultats à obtenir par l'utilisation des indices FTSE ou quant à la justesse ou convenance à quelque fin que ce soit des Indices. L'Industry Classification Benchmark (« ICB ») est la propriété de FTSE. FTSE n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de qui que ce soit pour toute perte ou tout dommage découlant de toute erreur ou omission dans l'ICB.

SEDOL et SEDOL Masterfile® sont des marques déposées de la London Stock Exchange Group PLC. Les données SEDOL ont été fournies par le SEDOL Masterfile® de la London Stock Exchange.